

Jean-François de Reynaud de Villeverd, un Grenoblois député de Saint-Domingue

par Georges Salamand

Un extrait du *Journal d'une campagne aux Indes occidentales en 1781* rédigé avec allégresse par un jeune officier originaire de Moirans, Joachim du PERRON, embarqué sur la flotte de l'amiral de GRASSE venue à l'aide des Américains, peut donner le ton des petites vacheries en usage jadis dans nos belles colonies – ici à Saint-Domingue – quand les intérêts privés des gros colons et sucriers s'opposaient à l'intérêt général. Qu'on en juge à sa lecture : « Le gouverneur de la colonie était, au moment de notre arrivée, un Dauphinois, M. de RENAUD (sic), qui eut le désagrément de recevoir son rappel en France des mains de M. de GRASSE, son grand ennemi... Il paraît qu'il n'a eu d'autres torts que d'être un peu sévère et d'avoir peut-être un peu trop désiré le bien public aux dépens des intérêts des particuliers. Les habitants de bonne foi conviennent que jamais la colonie ne fut gouvernée avec plus d'ordre et de soin. On lui doit l'augmentation des grands chemins, des édifices publics, des fontaines, des places publiques ; le dessèchement d'un marais infect et malsain placé entre la ville et la montagne, actuellement promenade. Ingénieur, ferme et entreprenant, sont trois qualités que personne ne lui refuse. Il lui fallait beaucoup d'esclaves pour exécuter ses projets. Il les exigeait de l'habitant et punissait sévèrement ceux qui murmu-

raient. M. de GRASSE, ayant des biens dans la colonie, imaginant ne pas devoir être sujet aux mêmes corvées que les autres habitants, défendit à son économe d'obéir lorsqu'on lui demanderait des nègres pour les travaux publics. L'économe suivit les volontés de son maître et en fut le dupe. Il fut mis en prison. M. de GRASSE, furieux, remua ciel et terre et tel un dogue suivi d'une meute de roquets, porta jusqu'au pied du trône les cris de cette foule sans aveu de ceux qui voudraient par leur luxe faire oublier leur origine et la honte de leurs pères. M. de GRASSE fut chargé de cette commission bien satisfaisante pour son âme vindicative. M. de RENAUD fut remplacé par le plus plat de tous les êtres... ».

Une curieuse carrière

Fils d'Artus, conseiller au parlement de Grenoble, petit-fils d'Adrien, substitut du procureur général au même parlement après avoir exercé durant vingt ans la charge de lieutenant criminel du Grésivaudan et obtenu ses lettres de noblesse en 1698, Jean-François de REYNAUD de VILLEVERD naît à Grenoble le 9 juillet 1731. Sa carrière militaire se déroule essentiellement aux Antilles où notre compatriote est brigadier d'infanterie des colonies avant d'être nommé lieutenant du gouverneur général des Indes françaises en Amérique-sous-le-vent.

Marié et père de trois enfants, le futur maréchal de camp, gouverneur de Saint-Domingue par intérim, est l'heureux propriétaire d'immeubles, de vastes terres et d'une sucrerie renommée sur l'île, à l'instar d'autres colons, nobles et originaires du Dauphiné comme les d'AGOULT, CROUY-CHANDEL ou LA MORLIÈRE ou grands bourgeois de notre



L'amiral de Grasse.

AG 9

province comme les DOLLE et les RABY et autres BALMET, FAVIER, PERIER, TEISSEIRE, etc. animateurs du Comité des colons fondé à la veille de la Révolution. Ces relations anciennes entre notre province et l'île, bien étudiées par les historiens, se concrétiseront sur le plan politique sous la Constituante avec BARNAVE, devenu rapporteur des colonies dans le cadre du Comité colonial de l'Assemblée nationale, hostile à la société des Amis des Noirs qu'anime l'abbé GRÉGOIRE. Il regroupe douze membres dont BARNAVE, LAMETH, THOURET, LE CHAPÉLIER et quatre colons députés, dont notre REYNAUD. Ce dernier, après un aller-retour entre la France et la colonie deviendra, en septembre 1789, député suppléant puis titulaire de l'île (Nord). C'est à ce titre qu'il signera le 16 mai 1791 la lettre collective des députés de Saint-Domingue déclarant leur intention de ne plus assister aux séances tant que de nouvelles instructions relatives au décret sur les hommes de couleur ne seraient pas données. Très hostile aux « petits blancs », favorable à l'octroi de la citoyenneté aux « libres et affranchis », REYNAUD, beau-frère d'un autre colonaristocrate franc-maçon Hyacinthe de CHOISEUL, reprendra sa place sur les bancs de l'Assemblée après la fuite du Roi. À la fin de la Constituante, il regagnera sa chère colonie jusqu'à l'invasion anglaise, avant de retrouver Paris où il décède en 1812.

LES AFFICHES DE GRENOBLE ET DU DAUPHINÉ



Saint-Domingue en 1780.

LE MOLE S^T NICOLAS DANS L'ISLE DE S^T DOMINGUE, Vue du Mont-louis. Dessiné par M. de la Roche, gravé par M. de la Roche, en 1780. (Repris de la Collection du Musée de la Ville de Grenoble, gravé par le S^r Goussier.)

AG 9